



Envoi par courriel

À toutes les autorités partenaires d'EasyGov.swiss

CH-3003 Berne_DS /seco

Newsletter #3 / 6 mai 2026

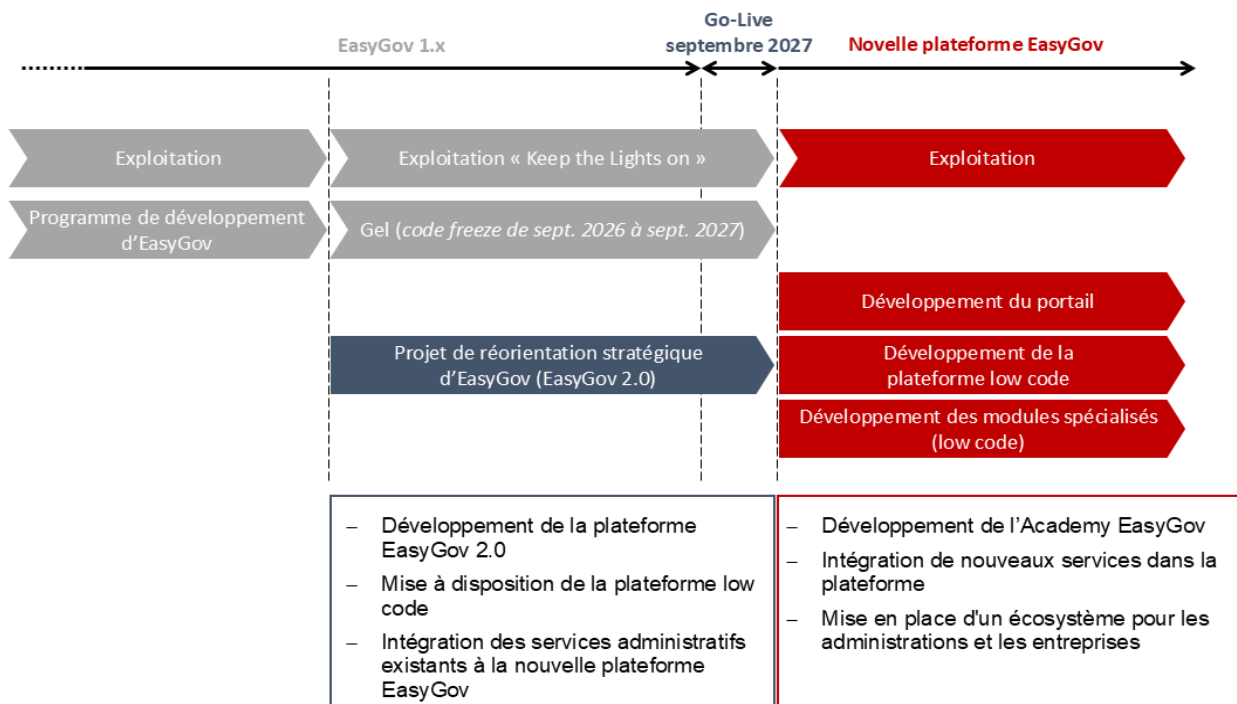
Chères autorités partenaires,
Madame, Monsieur,

Notre newsletter vous tient régulièrement informés du calendrier, des interdépendances et des axes prioritaires du projet de *réorientation stratégique EasyGov* (EasyGov 2.0).

Gel du développement de septembre 2026 à septembre 2027

Selon la planification actuelle, le raccordement des prestations administratives existantes à EasyGov 2.0 débutera à partir de l'été 2026, dès la libération de la phase de mise en œuvre d'EasyGov 2.0. À partir de septembre 2026, dans le cadre de ces travaux, des efforts intensifs seront consacrés aux services administratifs existants et leur migration vers la nouvelle plateforme EasyGov 2.0 sera accélérée. Pendant cette étape, l'ensemble du développement d'EasyGov 1.x sera gelé (*code freeze*), et l'exploitation réduite au strict minimum.

Quelles vont être les conséquences pour les autorités partenaires ? Entre septembre 2026 et septembre 2027, vous ne pourrez plus, en principe, réaliser de modification, d'extension ou d'adaptation des prestations administratives existantes. En raison de contraintes techniques, des exceptions ne seront possibles qu'en cas d'urgence (*keep the lights on*). Les éventuels besoins de modification pourront être signalés, comme aujourd'hui, à l'équipe d'exploitation et suivront la procédure usuelle de gestion des changements. Il s'agit de modifications sans lesquelles la sécurité du système serait compromise ou la prestation de services ne pourrait plus être garantie. Celles-ci peuvent, comme auparavant, être signalées au service d'exploitation et sont ensuite soumises au processus de gestion des changements déjà en place.



Avantages pour les autorités et les entreprises

EasyGov évolue progressivement pour devenir l'infrastructure numérique commune dédiée aux services aux entreprises du secteur public. Avec le lancement productif (*go live*) de la nouvelle plateforme, vous disposez, en tant qu'autorité partenaire, d'un portail performant et flexible ainsi que d'une plateforme low code. Cela vous permet de numériser vos services plus efficacement et de les mettre à disposition plus rapidement sur la plateforme. Pour les entreprises, cela signifie à moyen terme :

- Davantage de services administratifs numériques accessibles via un point d'accès central
- Des gains d'efficacité
- Une charge administrative réduite


Cette réorientation crée les conditions nécessaires à la poursuite du développement de la plateforme en tant qu'infrastructure commune de la Confédération, des cantons et d'autres autorités partenaires. Elle soutient en particulier la mise en œuvre des exigences de la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE), qui prévoit une simplification des procédures administratives pour les entreprises.

À moyen terme, EasyGov doit être développé pour devenir une place de marché des prestations numériques de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, et s'imposer comme la **norme d'un « gouvernement numérique » tourné vers l'avenir pour les entreprises suisses**.

Avez-vous des questions concernant le gel du développement ?

N'hésitez pas à nous contacter pour un échange personnel à ce sujet. Il vous suffit pour cela d'envoyer un courriel à Nicole Krebs (Project Office EasyGov) : pmo@easygov.swiss.

Informations complémentaires

Le SECO communiquera régulièrement sur l'avancement du projet lors des séances du comité de projet. Les nouveautés seront publiées au fur et à mesure sur le site  [EasyGov 2.0 – easygov.swiss](https://www.easygov.swiss). Pour que vous ne manquiez aucune mise à jour, nous nous permettrons de vous informer des nouveautés pertinentes (pas plus de quatre fois par an).

Nicole Krebs (Project Office EasyGov) répond volontiers à vos questions : pmo@easygov.swiss.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Reto Fahrni
Chef du secteur Cyberadministration PME
Mandant EasyGov

Pascal Graf
Chef du développement d'EasyGov